

Journée d'étude

Les catégorisations raciales

Justifications savantes, usages politiques et productions épistémologiques

12 février 2016

Amphi 031

MSHS Sud-Est

Pôle universitaire St Jean d'Angély
24 avenue des Diables Bleus
06357 Nice cedex 4

Organisée dans le cadre de l'axe 3 de la MSHS « L'Europe et ses Autres »
et du programme « Usages scientifiques, sociaux et politiques de la Race » de l'axe
interdisciplinaire « Altérités et mondialisations » (Université Nice Sophia Antipolis)

A l'heure où certains auteurs rendent compte de l'émergence d'un « nouveau paradigme de la race » et du retour du concept biologique de « race »¹, de la création de programmes de santé réservés aux Noirs dans l'Amérique contemporaine² et de nouvelles pratiques telles que les tests d'ascendance génétique³, cette journée d'étude a pour objectif de lancer une réflexion interdisciplinaire à la croisée de la philosophie, de l'histoire et de la sociologie autour des productions épistémologiques du concept de « race » en proposant d'explorer les imbrications entre productions savantes et usages politiques des catégories raciales.

Il s'agira ainsi d'interroger la manière dont l'ancrage dans des contextes historiques et géographiques donnés participent de la construction de régimes d'altérité spécifiques, tout en étant attentif aux effets de la circulation des savoirs et des politiques de la « race » entre métropoles et empires coloniaux, entre l'Europe et les Amériques ou entre Etats-nations. Dans le même temps, à la lumière des différents cas exposés durant cette journée, il sera également question d'interroger les modalités selon lesquelles ces différents régimes d'altérité peuvent être travaillés par des rapports de dominations visant à imposer comme point de vue universel des conceptions particulières de la « race »⁴.

¹ Doron Claude-Olivier et Lallemeand-Stempak Jean-Paul, « Un nouveau paradigme de la race ? », *La vie des idées*, Mars 2014 ; Doron Claude-Olivier, « L'ascendance biogéographique : génétique des populations et généalogie des individus », in I. Luciani et V. Piétri (Éds), *L'incorporation des ancêtres*, Marseille, Presses universitaires d'Aix-Marseille, à paraître.

² Nelson Alondra, *Body and Soul. The Black Panther Party and the Fight Against Medical Discrimination*, Saint Paul, University of Minnesota Press, 2013 ; Peretz Pauline, « Race et santé dans l'Amérique contemporaine. Entretien avec Alondra Nelson », *La vie des idées*, Février 2012.

³ Bliss Catherine, *Race Decoded: The Genomic Fight for Social Justice*, Stanford, CA, Stanford University Press, 2012 ; Bolnick Deborah A., « Individual ancestry inference and the reification of race as a biological phenomenon », in B. A. Koenig, S. Soo-Jin Lee et S. S. Richardson (Éds), *Revisiting race in a genomic age*, Rutgers University Press, 2008, p. 70-89 ; Jordan Bertrand, *L'humanité au pluriel. La génétique et la question des races*, Paris, Le Seuil, 2008.

⁴ Bourdieu Pierre et Wacquant Loïc, « Sur les ruses de la raison impérialiste », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 121-122, Mars 1998, p. 109-118.

Programme

10h00 : Bienvenue et présentation

10h20 : Francisco Bethencourt (Department of History, King's College London)

Les races entre racisme et identité

11h10 : Elsa Dorlin (Université Paris 8 - UMR/LABTOP-CRESPPA)

L'invention du mâle dominant - racisme, sexisme et naissance de la primatologie

12h00 : Magali Bessone (Université de Rennes 1, IUF)

Les focales de la catégorisation raciale et la théorisation de la justice

13h00-14h00 : Buffet

14h00 : Cécile Vidal (EHESS, CENA/Mondes Américains UMR 8168)

Perspectives modernistes sur les rapports entre l'histoire sociopolitique et l'histoire intellectuelle de la race de part et d'autre de l'Atlantique

14h50 : Paul Schor (Université Paris Diderot, LARCA UMR 8225)

La « nationalité » des statistiques raciales, le cas des Etats-Unis

15h40 : Elisabeth Cunin (IRD, URMIS UMR 8245 – 205)

Le métissage en Amérique latine entre racisme et antiracisme

16h30 : Discussion finale

Résumé des communications

Francisco Bethencourt (Department of History, King's College London) : *Les races entre racisme et identité.*

Le mot « race » a une utilisation instable. Il désigne d'abord, au Moyen Age, les lignages nobles, pour descendre après dans l'échelle sociale, en étant appliqué, dans la Péninsule Ibérique, aux convertis d'origine juive ou musulmane pour indiquer une « tache » de sang, ensuite aux noirs d'origine africaine, au dix-huitième siècle aux femmes et, finalement, au dix-neuvième siècle, aux nations. Entretemps, les théories des races du dix-huitième et dix-neuvième siècles avaient renforcé une hiérarchie des races liée aux continents, déjà esquissée au seizième siècle, qui permettait aux Européens d'affirmer leur prétendue supériorité et de justifier leurs projets d'expansion.

La classification des races a renforcé les pratiques racistes préalables, mais elle a aussi favorisé une intériorisation de l'infériorité physique et/ou mentale par les populations subjuguées. Des populations qui n'avaient jamais eu des rapports étroits entre elles se sont vues agglutinées, mais le fait que la classification des entités coloniales a été en partie assimilée para les populations colonisées ou menacées de colonisation pose des problèmes. Le premier concerne le renversement d'une classification hiérarchique qui vise la subordination. Elle peut être utilisée comme forme d'affirmation d'identité collective ou d'une lutte commune contre, justement, l'exploitation coloniale ou postcoloniale. Les mouvements panafricains et pan-asiatiques expriment ces projets de résistance au vingtième siècle. Le mouvement des Afro-américains va encore plus loin, puisqu'il affiche la même notion de race qui les avait infériorisés pour exprimer leur identité (le « désir » de race) et pour dénoncer toute forme d'oppression. Le deuxième problème concerne l'identité ethnique, qui échappe en partie aux grandes classifications de race, comme dans le cas du peuple juif, dont la perpétuation historique peut être liée aux formes de persécution subies.

Elsa Dorlin (Université Paris 8 - UMR/LABTOP-CRESPPA) : *L'invention du mâle dominant - racisme, sexisme et naissance de la primatologie*

En 1950 et 1951, une vingtaine de scientifiques de renommée internationale s'attèlent aux "Déclarations sur la race et les différences raciales" sous l'égide de l'Unesco. Ces textes doivent être considérés comme la démonstration non pas tant de l'invalidation scientifique de la race et de la différenciation raciale de l'espèce *Homo Sapiens*, mais de sa stricte délimitation au profit des variations environnementales et culturelles liées à la conceptualisation de "groupes ethniques". Parmi les rédacteurs du second texte, celui de 1951, davantage centré sur l'anthropologie physique et la génétique humaine (quand celui de 1950, notamment signé par C. Lévi-Strauss, rassemblait plutôt des anthropologues et des sociologues), on trouve Solly Zuckerman. Inspiré par *Totem et Tabou* et l'idée d'une histoire pré-civilisationnelle de la sexualité, le pathologiste et taxinomiste Solly Zuckerman est réputé pour ses travaux sur les primates et notamment pour l'étude qu'il a menée sur une colonie implantée de babouins au Zoo de Londres en 1925 - dont Donna Haraway consacra un long commentaire dans son livre majeur *Primate Visions* publié en 1992.

Devenu l'un des grands théoriciens de la théorie du "mâle dominant" et de l'idée selon laquelle la "compétition pour les femelles" et "la coopération des mâles" sont structurées par un système hiérarchique fondé sur la domination d'un seul, Zuckerman en fait la condition de possibilité de toute société et la condition continuée de la coopération pacifiée entre les groupes humains. Personnage tragique d'une analogie universelle pour penser l'histoire de sociétés humaines originellement "patriarcale", le Babouin - et plus largement les grands singes observés par la primatologie à partir de l'entre-deux-guerres, puis dans les années cinquante, soixante et soixante-dix - permet ainsi de théoriser un ordre sexuel pré-civilisationnel, condition de la sociabilité et de la non-conflictualité des sociétés.

Cet exposé entend souligner l'importance que joue la primatologie dans les mutations du discours sur la race et le sexe à partir du milieu du XXe siècle : nous ferons l'hypothèse de l'émergence d'un patriarcat fonctionnel (ou d'un ordre sexuel hiérarchique) dans les discours savants contemporains, qui devient, au cours du XXe siècle, la condition de possibilité de la pacification des sociétés humaines en général et, en particulier, de l'éradication du racisme. En témoignage le fait que, dans la

rhétorique des rédacteurs de la déclaration de 1951, l'idée de l'organisation hiérarchique axée sur la domination d'un mâle est largement mobilisée pour affirmer qu'en son absence, les sociétés humaines développent des tendances à s'entretenir. Le racisme est ainsi invalidé non pas tant au nom du caractère idéologique du concept de race, mais comme le symptôme de sociétés humaines désorganisées et dysfonctionnelles en matière de hiérarchie sexuelle.

Magali Bessone (Université de Rennes 1, IUF) : *Les focales de la catégorisation raciale et la théorisation de la justice*

La question des jeux d'échelle est largement débattue depuis une vingtaine d'années en histoire. Comme l'affirme Romain Bertrand⁵, il ne s'agit pas cependant de reproduire la querelle de l'histoire globale comme prétention à l'omniscience contre la micro-histoire comme prétention à la description compréhensive, de jouer « l'astronomie » contre « l'entomologie ». Parlant en termes de « focale » plutôt que d'« échelle » et d'histoire *connectée* plutôt que d'histoire *globale*, il souligne ainsi « qu'il n'existe pas de 'global' comme niveau autonome d'analyse mais seulement des 'connexions' établies, habitées, réfléchies par les acteurs eux-mêmes » (54) que l'histoire a pour fonction de mettre au jour. Cette réflexion sur la discipline historique me conduit à poser deux questions, l'une conceptuelle, l'autre méthodologique, à la philosophie politique lorsqu'elle se préoccupe d'injustices raciales.

Sur le plan conceptuel, comment de telles modifications de focale « travaillent-elles » l'objet « race » dans nos analyses philosophiques ? Et que dit sur notre exigence de justice sociale en situation de discriminations la prise en compte d'une histoire de la construction différenciée du concept de race, selon qu'on le considère comme potentiellement explicatif globalement ou devant être expliqué localement ? Étudier la généalogie du concept de race en le situant dans les discours qui le mobilisent fait apparaître la contingence de ce concept, ce qui à son tour a un effet à la fois sur la « provincialisation » croissante de l'Europe et sur l'ajustement de la focale d'explication des injustices liées à des identifications et assignations raciales. On passe d'une problématisation des inégalités socio-politiques à partir de la *nature anthropologique de l'homme* à leur problématisation par des *pratiques socio-politiques* spécifiques, faisant intervenir des concurrences entre autorités locales, régionales, nationales, internationales.

Cependant, sur le plan de la méthode, si le discours philosophique, ancré dans les jugements et les catégories des acteurs, peut alors espérer fournir un modèle *descriptif* de la réalité sociale et des inégalités raciales, peut-il encore servir l'ambition *normative* cohérente d'une « théorie de justice » ? Aborder la question de la justice par le diagnostic des injustices sociales telles qu'elles sont perçues par les acteurs, couplé à l'analyse historique et empirique de la catégorisation et la discrimination raciales, permet-il d'aller au-delà d'une critique sociale qui ne se soucie pas des principes – mais quelle place alors pour la normativité ? La philosophie politique peut-elle renoncer à fournir le critère selon lequel la catégorisation raciale est souhaitable ou non, certaines inégalités raciales sont *injustes* et d'autres non ? J'aborderai ces deux questions, conceptuelle et méthodologique, tour à tour dans ma présentation.

Cécile Vidal (EHESS, CENA/Mondes Américains-UMR 8168) : *Perspectives modernistes sur les rapports entre l'histoire sociopolitique et l'histoire intellectuelle de la race de part et d'autre de l'Atlantique*

Cette communication plaidera pour une meilleure prise en compte de l'histoire de la période moderne afin de considérer différemment les imbrications entre productions savantes et usages politiques des catégories raciales, tant par les acteurs historiques que par les chercheurs en sciences sociales, entre les États-Unis et la France. En premier lieu, l'affirmation selon laquelle le racisme actuel dans chacun de ces deux pays aurait partie liée avec des héritages historiques très différents, d'un côté l'esclavage et la ségrégation et de l'autre la colonisation, ignore l'histoire commune que l'Europe, l'Afrique et les Amériques partagèrent entre le XVI^e et le XIX^e siècle. Les mondes atlantiques, formés par la multiplication et l'intensification des connexions entre les trois continents, se distinguaient par les effets croisés de l'impérialisme, du colonialisme et de l'esclavagisme. Ce sont ces trois phénomènes liés que la mise en place d'ordres raciaux sur les deux rives de l'Atlantique vint légitimer et soutenir. Plutôt que d'adhérer à un exceptionnalisme négatif qui mettrait à part l'Amérique du Nord anglaise puis britannique, les historiens des mondes atlantiques à la période moderne tendent dorénavant à examiner la place jouée par la race dans l'ensemble des sociétés américaines sans solution de continuité, les différences existant entre elles étant alors de degré plutôt que de nature.

⁵ Romain Bertrand, « Histoire globale, histoires connectées », in *Le journal global des sciences sociales*, S. Dufoix et A. Caillé dirs., Paris, La Découverte, 2012.

Les processus de racialisation qui se développèrent au sein des mondes atlantiques dès le XVI^e siècle permettent, en outre, de questionner la propension de nombre de chercheurs en sciences sociales à penser les justifications savantes de la race comme premières devant les usages politiques du concept. La période moderne s'en trouve réduite à celle de la préhistoire ou protohistoire de la race avant l'élaboration des premières théories philosophiques et scientifiques afférentes dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Pourtant, avant même 1750, plus de 4,7 millions d'Africains avaient déjà été déportés aux Amériques, tandis que les mariages mixtes entre blancs et noirs étaient interdits dès 1691 en Virginie et 1724 en Louisiane française. La race n'est pas seulement ou premièrement un langage et une idéologie. Aussi est-il nécessaire, d'une part, de tenir compte de la multiplicité des acteurs impliqués dans la production, reproduction et transformation des ordres raciaux sans en faire un phénomène *top down* qui accorderait une place centrale aux seules élites politiques et intellectuelles, et, d'autre part, d'analyser plus finement les rapports complexes entre les conceptions et les politiques de la race, ainsi qu'entre les pratiques de catégorisation, classification et hiérarchisation et celles de discrimination, ségrégation et violence raciale.

Paul Schor (Université Paris Diderot, LARCA UMR 8225) : *La « nationalité » des statistiques raciales, le cas des Etats-Unis*

Les catégories raciales américaines servent souvent de référence dans les débats sur la construction des catégories et notamment pour les politiques publiques antidiscriminatoires dans le cas des statistiques. Cette question se pose aussi aux chercheurs en sciences sociales dans un contexte où les paradigmes circulent et où l'université américaine a tendance à être exportatrice de concepts et d'outils. Pour que ces circulations se passent, ces catégories sont souvent déhistoricisées et perçues comme flottantes ou applicables à d'autres contextes. Or l'histoire de leurs usages montre que depuis le 19^e siècle les producteurs et utilisateurs américains de ces catégories, en premier lieu le bureau du recensement, ont inscrit leurs catégories dans une fiction naturaliste d'universalité. Revenir sur l'histoire de leur fabrication et des problèmes concrets posés par leur exportation à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle permet de montrer que si les statistiques raciales américaines s'inscrivent dans un contexte d'internationalisation des sciences sociales et de l'expertise, elles n'en restent pas moins profondément nationales et idiosyncratiques en ce qu'elles répondent à des demandes politiques propres au contexte américain et participent d'un projet de construction nationale. En rendant leur « nationalité » à ces catégories, cette communication invitera à réfléchir au rôle des appareils étatiques et des contextes nationaux dans la production des outils et méthodes des sciences sociales.

Elisabeth Cunin (IRD, URMIS UMR 8245 – 205) : *Le métissage en Amérique latine entre racisme et antiracisme*

L'Amérique latine est traditionnellement associée au métissage, considéré comme un dépassement des différences raciales, une fusion des « races » s'incarnant dans la figure du « *mestizo* ». Ce paradigme de la « démocratie raciale » a été mis en avant au niveau international, notamment en opposition avec le modèle étatsunien ou dans les politiques antiracistes mises en place par l'UNESCO à partir de 1945. Depuis les années 1970, ce régime d'altérité est contesté. Le métissage est désormais considéré comme un « mythe », qui cacherait la permanence de hiérarchies raciales et une idéologie du blanchiment. Le multiculturalisme (et plus récemment l'Etat plurinational) viendrait alors remplacer le métissage, en définissant la nation par ses différences et en appréhendant celles-ci en termes d'ethnicité. Ce « tournant multiculturel » est lui-même ancré dans le cadre néo-libéral qui s'impose à l'échelle globale depuis les années 1980. Je reviendrai dans cette communication sur le métissage, entre valorisation et contestation, en me centrant plus particulièrement sur le Mexique, modèle de ce métissage latino-américain, et sur la Colombie, laboratoire du multiculturalisme dans la région. Dans les deux cas, le politique et le scientifique sont en constante interaction, voire superposition. Il s'agira ainsi de s'interroger sur la place de la « race » dans des politiques nationales légitimées scientifiquement afin de nuancer l'opposition entre « *color blind policies* » et « *race conscious policies* », entre racisme et antiracisme.